

Wallimage investit de plus en plus dans les productions télévisées

En 2017, le fonds d'investissement wallon dans l'audiovisuel a investi dans plus de productions télévisuelles que cinématographiques.

JEAN-FRANÇOIS SACRÉ

Bilan positif pour Wallimage en 2017. Malgré la concurrence des autres fonds régionaux, Screen Brussels et Screen Flanders, le fonds d'investissement wallon dans l'audiovisuel a cofinancé quelque 43 projets pour un montant total de 5,864 millions d'euros. C'est cinq de plus qu'en 2016 et 400.000 euros supplémentaires.

Cet investissement s'est avéré une bonne affaire pour la Région wallonne puisque ses retombées économiques dépassent les 29 millions d'euros, soit un retour sur investissement de 500%, bien supérieur à la moyenne des années précédentes. Autrement dit, pour un euro investi par la Région dans une production audiovisuelle, cinq ont été dépensés dans l'industrie audiovisuelle wallonne : comédiens, techniciens, loueurs de matériels, studios, post-production, effets spéciaux... «*Dès que le rendement atteint 300%, l'opération est budgétairement neutre pour la Région*», indique Philippe Reynaert, directeur de Wallimage. *Au-delà c'est tout bénéfice pour elle.* Car cette industrie paie des impôts, des taxes et génère de la TVA (qui va dans la poche du fédéral).

Depuis sa création en 2001, quelque 350 projets ont ainsi été financés par Wallimage qui y a investi 68,4 millions. Les retombées pour le secteur audiovisuel ont dépassé les 265 millions, soit un retour sur investissement de plus de 380%. Voilà sans doute pourquoi, la nouvelle majorité wallonne n'a pas touché à son financement.

Les séries en force

L'année écoulée confirme une tendance dégaugée un an auparavant. Wallimage a en effet financé davantage de projets télévisuels (23) que cinématographiques (20) alors qu'à ses débuts le fonds était dédié essentiellement au septième art. Par contre, en terme de fonds investis, le cinéma reste majoritaire

(3,7 millions sur 5,9). Ce qui est assez logique, le cinéma étant une industrie plus lourde que la télévision. En moyenne, Wallimage a investi 180.000 euros par projet de long métrage contre 90.000 euros par projet télévisuel.

En 2017, 23 projets étaient donc liés aux différents genres télévisuels : séries, documentaires, animation, émissions de flux (magazines, jeux, variétés... par opposition à ceux de stock : fiction, documentaire...). Wallimage a ainsi financé huit séries, dont cinq d'initiative belge, notamment dans le cadre du fonds RTBF-Fédération Wallonie Bruxelles (FWB) : soit les saisons 2 de *La Trêve* et *d'Ennemi public* ainsi que *Champion* qui sera diffusée au printemps. Les trois autres séries financées étaient d'initiative française. Parmi elles, la saison 3 de la prestigieuse saga *Versailles* dont les effets spéciaux ont été réalisés chez nous, et *Les Rivières pourpres*, tirée du roman éponyme, tournée en partie en Wallonie.

A noter aussi le financement de sept pilotes de formats TV initiés par des producteurs belges : talk-show, jeux, etc. L'un d'entre eux a déjà été diffusé sur RTL-TVi avec un succès plutôt mitigé. «*Disons qu'il a essuyé les plâtres*», réagit Philippe Reynaert, *mais l'ouverture de Wallimage aux émissions de flux en 2016 illustre bien l'évolution du secteur de la production télévisée en Belgique francophone. Alors que les Flamands ont développé une puissante industrie audiovisuelle dès la fin des années 1980 avec la création de VTM, ce n'est que depuis quelques années que l'on commence à assister à l'émergence de pareil secteur côté francophone.* Jusqu'à présent, seule RTL développait les collaborations externes, la RTBF produisant quasi tout en interne. La donne a changé avec la création du fonds RTBF-FWB pour les séries. Place à présent aux émissions de flux. L'enjeu est capital car la réponse aux nouveaux entrants sur le marché de la télé (Netflix, Amazon...) viendra

en grand partie d'un contenu local fort.

Le cinéma français en recul

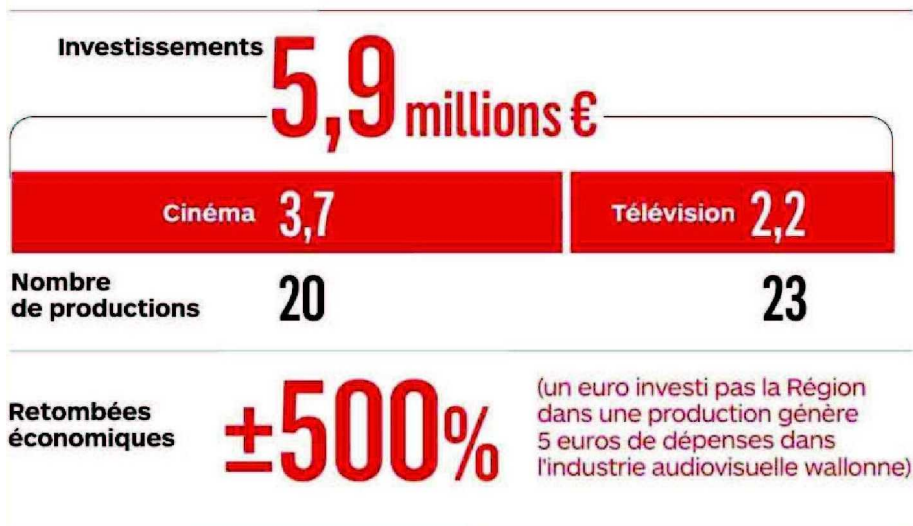
Du côté du cinéma, les données de Wallimage confirment également les tendances de l'année dernière. A commencer par la moindre dépendance au cinéma français.

En augmentant son système de crédit d'impôt (un incitant fiscal comparable au *Tax shelter* belge), la France a rendu la Belgique moins attractive pour les producteurs français. Les Belges ont donc dû nouer des partenariats avec d'autres pays. «*Alors qu'auparavant 80% des coproductions se faisaient avec la France, nous n'avons investi que dans quatre films d'initiative française*», indique Philippe Reynaert. *Aujourd'hui, les coproductions avec l'Irlande et l'Angleterre sont aussi nombreuses que celles avec la France.* Les autres pays partenaires sont le Luxembourg, la Norvège, les Pays-Bas, l'Allemagne et le Canada.

Où sont les Belges?

Revers de la médaille : seuls six longs métrages d'initiative belge figurent parmi la vingtaine de films soutenus. «*C'est peu mais cela démontre surtout que ce type de films est de plus en plus compliqué à mettre en chantier, car les systèmes de financement disponibles en Belgique, comme le *Tax shelter*, ont plutôt tendance à favoriser la coproduction de longs métrages étrangers*», regrette Philippe Reynaert. *Nous allons donc nous pencher sur la question en 2018 car même si notre mission est de développer le secteur des prestataires audiovisuels wallons, il est aberrant de le faire dans un paysage qui aurait perdu ses créateurs.*

En 2018, les tendances de ces dernières années devraient se confirmer. A noter qu'à partir de cette année, Wallimage va pouvoir réinvestir lui-même les recettes - salles, télévision, VOD...- des productions dans lesquelles il a investi. Jusqu'alors celles-ci (environ 10% du montant de l'investissement) revenaient à la seule Région wallonne.

WALLIMAGE: CHIFFRES CLES 2017

Depuis 2001
(année de création du dispositif)



Soit un rendement de plus de 380%